

Les sections syndicales Solidaires Finances Publiques, CGT Finances Publiques, SnaFip18 et FO-DGFIP ont rencontré, à leur demande, le Directeur départemental des Finances publiques du Cher, Monsieur Philippe Pigault, le 05 septembre 2014.

Elles ont remis la pétition intersyndicale ayant recueilli plus de 230 signatures et qui relatait :

- ◆ NON au démantèlement et concentrations de services
- ◆ Le refus catégorique de la fermeture des trésoreries (dont celle de Saint Martin d'Auxigny)
- ◆ NON aux fermetures des SPF
- ◆ Le refus de l'idée de fusion des SIP
- ◆ Le refus de l'idée de fusion des SIE
- ◆ Le refus de la fusion SIP-CDIF
- ◆ L'exigence du maintien de tous les postes et tous les sites
- ◆ L'exigence du maintien de tous les services, en pleine compétence, sur chaque site
- ◆ L'exigence de l'arrêt immédiat des suppressions d'emploi
- ◆ L'exigence que tous les emplois vacants du département soient pourvus immédiatement
- ◆ L'exigence du maintien de nos garanties collectives et statuts particuliers

Les représentants syndicaux ont centré leurs interventions sur la défense du réseau, de l'emploi et des règles de gestion des agents.

Les réponses apportées par la direction, nos commentaires :

Restructurations prévues sur 2015 :

Saint Martin d'Auxigny : le directeur affirme que la décision de fermeture n'est pas arrêtée, que la direction générale a demandé à la direction locale de poursuivre la discussion avec les partenaires et de proposer le dossier au Ministre à l'automne. Que cela veut-il dire ? Cela ressemble fortement à de la langue de bois. Que propose-t-on à un ministre sinon une fermeture ?

SPF Sancerre : au 01/09/2015, une gestion conjointe du SPF de Sancerre avec Bourges est prévue. A ce stade, nous n'en connaissons pas les modalités.

RAN de Sancerre : il n'y a pas de projet de suppression en 2015. La direction souligne le problème d'attractivité de cette RAN. Nous avons relevé que des RAN trop étendues freinent les agents à demander une mutation. De plus, le manque de personnel affecté dans notre département génère d'autres problèmes.

Démarche stratégique (2016 à 2018) :

Le directeur indique que les propositions de la direction ont été transmises à la Centrale par son prédécesseur et qu'il n'a pas l'intention d'ajouter d'autres propositions. Il n'a pas à ce jour de validation desdites propositions par la Centrale, alors que nous savons que dans certains départements, la liste des propositions a été transmise aux organisations syndicales.

La direction ne travaille pas actuellement à la fermeture de trésoreries sur la période 2016-2018. Néanmoins, nous avons noté ses propos : « on ne peut plus assumer la totalité de notre présence au regard des effectifs ; il faut bien s'adapter »

Dans le paysage lié à la démarche stratégique, on retrouve les restructurations SIP-CDIF, Pôle patrimonial (Enregistrement/SPF), fusion des SIP et fusion des SIE.

Aujourd'hui, le directeur indique que « rien est défini », la direction attend une plus grande lisibilité.

Règles de gestion :

Le directeur affirme que, s'agissant des mutations locales, « tant qu'il pourra faire fonctionner le service public, il appliquera les règles de gestion. Néanmoins, la nécessité de service passe avant les règles. »

Ce disant, le directeur valide les gels de postes qui permettent de contourner les règles. Voilà comment la direction sacrifie ces dernières sur l'autel du service public.

Toutefois, à retenir les propos du DRH qui rappelle qu'un détachement peut prendre fin dès qu'un agent en exprime le souhait.

Les organisations syndicales signataires affirment qu'elles continueront le combat !

- Non à la fermeture de la trésorerie de Saint Martin d'Auxigny
- Non au démantèlement du réseau
- Non aux suppressions d'emploi
- Oui au comblement des vacances d'emploi, au recrutement d'agents à hauteur des besoins des services